

economiesuisse

Initiative de « limitation »

→ Une attaque frontale
contre les
accords bilatéraux

L'initiative dite « de limitation »

- 01 Une attaque frontale contre les accords bilatéraux

Pourquoi les accords bilatéraux sont importants pour nos PME

- 02 Chacun des sept accords apporte des avantages

La production économique ignore les frontières

- 06 L'initiative menace l'excellent positionnement des PME suisses en tant qu'actrices de niches innovantes

En cas d'acceptation, la Suisse se retrouverait les mains vides quasiment du jour au lendemain

- 08 Les délais extrêmement courts prévus dans les dispositions transitoires rendent une solution de remplacement viable impossible à trouver

→ Initiative dite « de limitation » Une attaque frontale contre les accords bilatéraux

Le 17 mai 2020, les citoyens suisses seront appelés à se prononcer sur l'initiative de l'UDC contre les accords bilatéraux (initiative dite « de limitation »). Un oui aurait non seulement de graves conséquences pour les relations de notre pays avec l'UE, mais poserait également des problèmes graves à de nombreuses PME suisses.

L'initiative poursuit deux objectifs clairs. Premièrement, elle vise à mettre fin le plus vite possible à la libre circulation des personnes avec les pays membres de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Deuxièmement, elle veut inscrire dans la Constitution que la Suisse ne pourra plus jamais conclure un accord octroyant des droits de libre circulation à des ressortissants étrangers. Des délais serrés sont imposés au Conseil fédéral et aucune marge de manœuvre ne lui est laissée. En cas d'acceptation, le gouvernement aurait exactement un an pour négocier avec l'UE la fin de la libre circulation des personnes. Si l'accord est encore en vigueur au terme de ce délai, le Conseil fédéral devrait le résilier dans un délai de 30 jours.

→ Fin des accords bilatéraux pour 2021

En cas d'acceptation de l'initiative, le Conseil fédéral devrait donc résilier l'accord sur la libre circulation des personnes au plus tard en juin 2021. Six mois plus tard, les autres accords bilatéraux I tomberaient, en vertu de la clause dite « guillotine ». Selon cette clause, les sept accords sont indissociables. Si l'un d'entre eux est résilié, tous les autres cessent automatiquement de s'appliquer. À la fin 2021, la Suisse se retrouverait donc sans accords bilatéraux I avec l'UE.

→ Pas d'accès au marché sans libre circulation

Ces dernières années, l'UE a fait savoir à plusieurs reprises à la Suisse – de même qu'à la Grande-Bretagne dans le cadre du Brexit – que l'accès direct au marché intérieur européen est indissociablement lié à la libre circulation des personnes. Il faut dès lors bien garder cela à l'esprit lorsqu'on spéculer sur ce que deviendraient les accords bilatéraux sans libre circulation des personnes.

Mai 2020
Date du vote

Mai 2020 – mai 2021
Délai de 12 mois pour négocier avec l'UE

Mai – juin 2021
Délai de 30 jours pour résilier la libre circulation des personnes

Juin – décembre 2021
Les accords bilatéraux I cessent de s'appliquer automatiquement après 6 mois

Décembre 2021
Les accords bilatéraux I cessent de s'appliquer

→ **Pourquoi les accords bilatéraux sont si importants pour nos PME**
Chacun des sept accords apporte des avantages très concrets



« Chez Abionic, nous fabriquons des produits médicaux qui peuvent sauver des millions de vies, et que nous nous apprêtons à exporter dans l'Union européenne. Les accords bilatéraux que l'on utilise pour simplifier l'exportation de ces produits sont extrêmement importants pour nous. Par exemple, l'accord sur les obstacles techniques au commerce facilite la certification et la reconnaissance par l'autorité chargée de la régulation, et nous offre un accès facilité à 28 pays voisins. »

Nicolas Durand, CEO Abionic SA
(Lausanne)

ACCORD SUR LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES

L'accord sur la libre circulation des personnes est considéré, par une nette majorité d'entreprises suisses, comme le principal élément des accords bilatéraux I, selon plusieurs sondages. Il permet, par exemple, à une petite entreprise industrielle hautement spécialisée de recruter aisément dans l'UE les spécialistes dont elle a urgemment besoin pour fabriquer ses produits. De même, un fabricant de machines-outils complexes peut envoyer ses techniciens installer les machines, former les utilisateurs et assurer la maintenance chez ses clients dans toute l'Europe, sans tracasseries administratives.

ACCORD SUR LA SUPPRESSION DES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE

L'accord sur la suppression des obstacles techniques au commerce garantit, par exemple, qu'une PME suisse de technologie médicale puisse commercialiser un nouveau type d'implants sans devoir procéder à des certifications supplémentaires, longues et coûteuses dans l'UE. Mais il renforce également la position de nombreuses autres PME suisses dans les chaînes de création de valeur internationales, en particulier celles qui ne réalisent pas de produits finis mais, par exemple, fournissent des composants pour véhicules et les livrent ensuite à des constructeurs automobiles de l'UE.

ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS

L'accord sur les marchés publics permet à une start-up informatique suisse de participer à des appels d'offres publics des pays de l'UE. Et un fournisseur suisse de composants électroniques profite aussi du fait qu'un constructeur helvétique de matériel ferroviaire remporte l'appel d'offres public d'une ville européenne pour de nouveaux tramways et lui commande des composants supplémentaires.

ACCORD AGRICOLE

L'accord agricole permet à une fromagerie locale d'exporter davantage de fromage à raclette vers l'UE, car il supprime entièrement les droits de douane et les quotas sur le fromage suisse. Tout comme un maraîcher suisse peut vendre des légumes biologiques munis d'un certificat suisse en Allemagne et en France sans contrôles supplémentaires.



© Pierre Vogel

« Coopérer avec l'Union européenne permet, notamment dans le domaine spatial, d'avoir accès à des projets de grande envergure que nous n'accomplirions pas seuls. Dans ce cadre, la participation de la Suisse à des programmes tels que Horizon Europe est fondamentale, pour éviter de nous retrouver isolés en matière de R&D. La coopération européenne est une source stimulante d'innovation pour nos académies et notre industrie. »

Aude Pugin, CEO APCO Technologies (Aigle)

ACCORD SUR LA RECHERCHE

Comme la Suisse participe au programme-cadre européen de recherche en vertu de l'accord sur la recherche, une petite PME suisse a l'opportunité de participer à un projet d'innovation révolutionnaire dans le domaine de la technologie environnementale et peut bénéficier de subventions de l'UE à cette fin. Cet accord permet également de piloter de grands projets de recherche européens depuis la Suisse.

ACCORD SUR LE TRANSPORT AÉRIEN

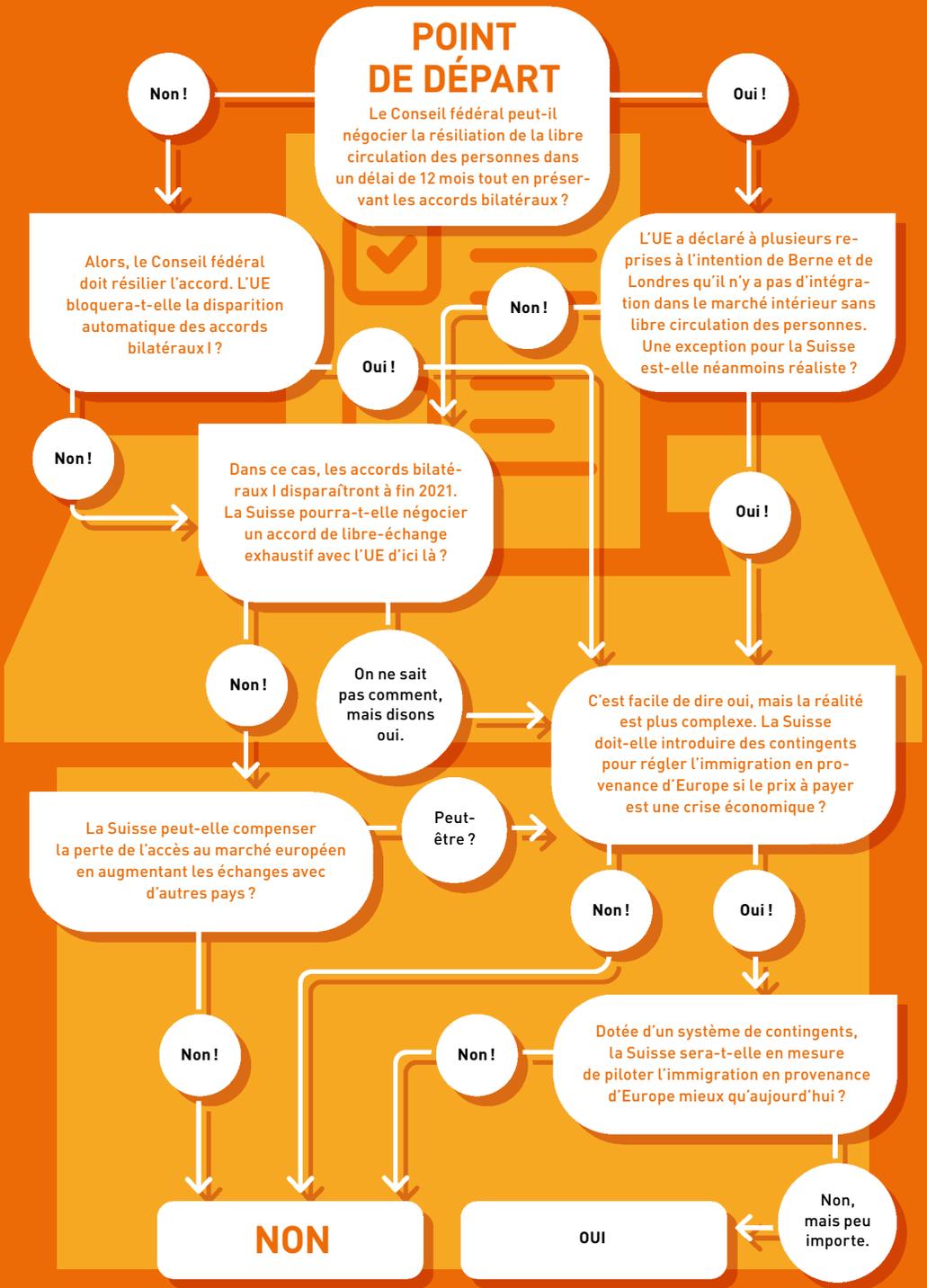
Grâce à l'accord sur le transport aérien, une compagnie aérienne suisse a un accès presque illimité au marché européen du transport aérien. Elle peut donc choisir ses destinations, ses avions et fixer ses propres tarifs. Elle ne peut pas être discriminée par rapport aux concurrents de l'UE en termes de droits d'atterrissage et de redevances aéroportuaires.

ACCORD SUR LES TRANSPORTS TERRESTRES

En vertu de l'accord sur les transports terrestres, une entreprise suisse peut livrer directement des marchandises depuis la Suisse à des clients dans l'UE. S'il obtient des commandes en Europe, il peut réduire le nombre de trajet, de retours à vide.

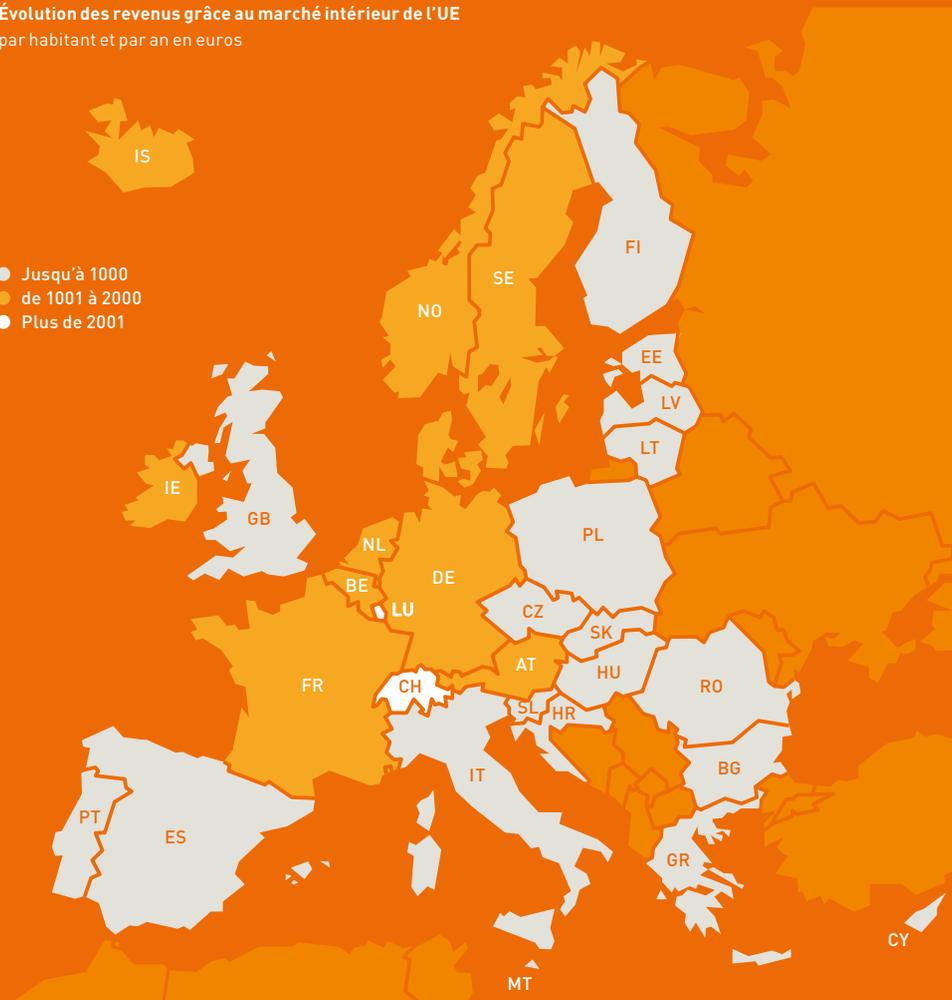


Les accords de Schengen/Dublin ne font pas partie des accords bilatéraux I, mais sont étroitement liés à la libre circulation des personnes. Selon le Conseil fédéral, ils sont également en danger en cas d'acceptation de l'initiative dite « de limitation ». Le visa Schengen a rendu la Suisse beaucoup plus attrayante comme destination pour les visiteurs de pays tiers. Depuis son introduction, les touristes de Chine, d'Inde et du monde arabe passent ainsi davantage de nuitées en Suisse et dépensent entre 310 et 420 francs par jour pendant leur séjour. De nombreux établissements hôteliers suisses ont surmonté la crise du tourisme pendant la période du franc fort (2015) principalement grâce à ces recettes supplémentaires. Le peuple suisse a d'ailleurs confirmé son soutien à Schengen/Dublin lors de la votation de mai 2019, avec 63,7% de oui.



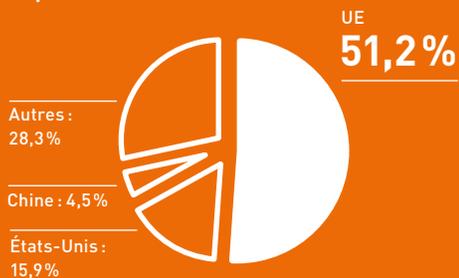
Évolution des revenus grâce au marché intérieur de l'UE
par habitant et par an en euros

- Jusqu'à 1000
- de 1001 à 2000
- Plus de 2001

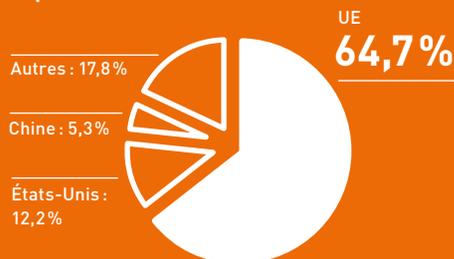


Le marché intérieur de l'UE profite tout particulièrement à la population de petits pays tournés vers l'exportation. Avec une progression du revenu de 2914 euros, la Suisse est la grande gagnante, devant le Luxembourg (2814 euros) et l'Irlande (1894 euros).

Exportations suisses en 2018



Importations suisses en 2018



→ **La production économique ignore les frontières**
L'initiative menace l'excellent positionnement des PME suisses en tant qu'actrices de niches innovantes

La globalisation et la division du travail à l'échelle mondiale ont créé de nouvelles réalités pour l'économie suisse. Le processus de production de biens et de services n'a généralement plus lieu dans un seul pays, mais est organisé au-delà des frontières nationales. Avec ces chaînes de création de valeur internationales, près de la moitié des exportations et des importations suisses ne sont plus des produits finis, mais des composants de produits. En outre, une bonne moitié de ces produits intermédiaires importés ne restent pas en Suisse, mais sont transformés puis réexportés. Dans les relations entre la Suisse et l'UE, le « made in Switzerland » signifie aussi « made in the EU », et vice versa.

LES PME SUISSES PROSPÈRES NE TRAVAILLENT PAS EN SOLO

La Suisse et ses entreprises exportatrices – dont 96 000 PME – font clairement partie des gagnantes de cette évolution. En tant qu'actrices de niches hautement spécialisées et innovantes, elles apportent dans de nombreuses branches des contributions importantes aux réseaux de production européens et internationaux. Des centaines de milliers d'emplois peuvent ainsi être durablement assurés en Suisse, y compris dans les régions les plus reculées du pays.

Cependant, les relations d'affaires transfrontalières nécessitent non seulement des réseaux économiques, mais aussi des réseaux d'accords internationaux. Eux seuls garantissent la sécurité juridique et permettent des partenariats à long terme ainsi que des investissements dans la recherche, la production et les ressources humaines. À défaut de tels accords, la reconnaissance des normes techniques, la disponibilité des spécialistes requis ou la coopération au sein des réseaux internationaux de recherche ne peuvent plus être garanties.

SOUVENT TRIBUTAIRES DE LEUR LIEU D'IMPLANTATION, LES PME SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES

Pour les entreprises suisses, les accords bilatéraux sont de loin le plus important réseau d'accords de ce type. L'excellent positionnement des PME helvétiques dans les chaînes de création de valeur internationales est donc directement et sérieusement compromis par l'initiative contre les accords bilatéraux. Contrairement aux grandes entreprises, les PME ont en effet souvent moins de solutions de rechange, sont liées à leur lieu d'implantation et donc, plus dépendantes des fluctuations conjoncturelles.

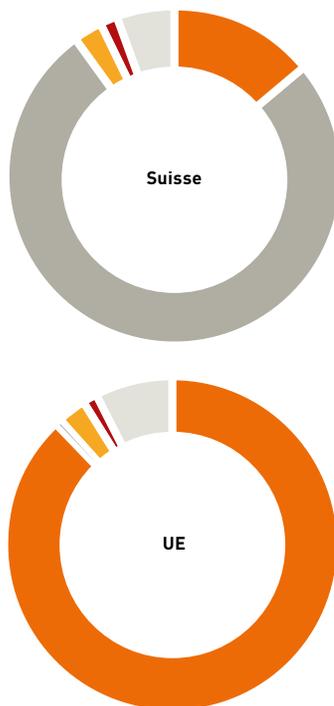


«Aujourd'hui, nous pouvons proposer nos produits sur le marché européen sans devoir surmonter des barrières supplémentaires. Afin que cela reste ainsi, je m'engage contre l'initiative dite « de limitation » et pour la voie bilatérale.»

Dorothee Auwärter,
présidente du conseil d'administration
de KUHN RIKON AG (Zell)

Prestations préalables étrangères pour les biens d'exportation

En % (2015)

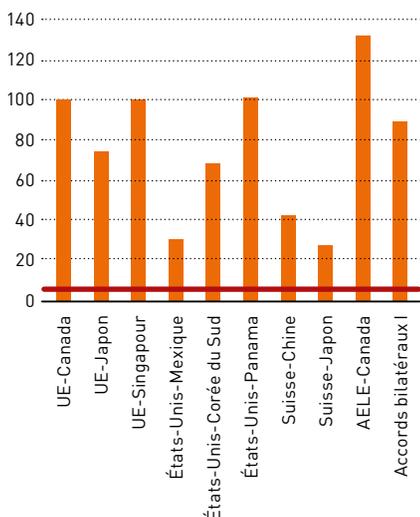


- Biens intermédiaires des pays de l'UE
- Biens intermédiaires de la Suisse
- Biens intermédiaires des États-Unis
- Biens intermédiaires de la Chine
- Biens intermédiaires d'autres pays

Source : OCDE

→ **En cas d'acceptation, la Suisse se retrouverait les mains vides quasiment du jour au lendemain**
Les délais extrêmement courts prévus dans les dispositions transitoires font qu'il est impossible de trouver une solution de remplacement viable

Durée des négociations pour les accords commerciaux
 mois



— Délai maximum pour négocier avec l'UE une solution de remplacement, si l'initiative est acceptée.

Sources : UE, Peterson Institute, SECO

L'initiative contraint le Conseil fédéral à adopter un calendrier très serré : après douze mois, s'il est clair que la libre-circulation des personnes ne peut pas être révoquée, il restera exactement sept mois pour trouver une alternative aux accords bilatéraux, et mettre cette option en œuvre. Puisque la convention AELE avec le Liechtenstein, la Norvège et l'Islande inclut également la libre circulation des personnes, celle-ci devra aussi être renégociée. Pas moins de 29 des 32 accords de libre-échange actuels de la Suisse sont d'ailleurs basés sur cette convention.

AUCUN ACCORD GLOBAL NE PEUT ÊTRE NÉGOCIÉ EN SEPT MOIS

Sept mois, c'est beaucoup trop court pour négocier une alternative équivalente aux accords bilatéraux avec l'UE. Plus un accord est substantiel et plus le nombre d'États impliqués est important, plus les négociations sont difficiles et longues. Il a fallu dix ans, dont sept de négociations, pour que les accords bilatéraux puissent entrer en vigueur après le non à l'EEE en 1992. La ratification de l'accord de libre-échange avec la Chine a pris trois ans et demi. Même les travaux en vue de la conclusion de l'accord de la Suisse avec la Grande-Bretagne, où les deux parties étaient intéressées à trouver rapidement une solution, ont duré plus de deux ans.

S'y ajoutent les processus politiques internes : les négociations doivent se baser sur un mandat du Conseil fédéral incluant le Parlement et les cantons. Le résultat des négociations doit en outre être approuvé par le Parlement et peut, le cas échéant, être suivi d'un référendum. Surmonter tous ces obstacles avant la fin de 2021 est impossible.

economiesuisse rejette clairement l'initiative contre les accords bilatéraux, car elle est dommageable pour l'économie et pour la Suisse :

- Elle met en péril nos relations stables avec l'UE et les États membres de l'AELE et compromet ainsi notre prospérité.
- Elle frappe particulièrement les PME et menace leur position dans les chaînes de création de valeur mondiales.
- Trouver à temps une solution de rechange équivalente aux accords bilatéraux est totalement utopique.

VOS INTERLOCUTEURS SUR CE THÈME



JAN ATTESLANDER

Membre de la direction,
responsable Économie extérieure

jan.atteslander@economiesuisse.ch

+41 44 421 35 30



CARMELO LAGANÀ

Suppléant romand, responsable
de projets Économie extérieure

carmelo.lagana@economiesuisse.ch

+41 22 786 66 81

La campagne combattant l'initiative contre les accords bilatéraux est soutenue par **ouverte + souveraine** – une alliance regroupant plus de 60 organisations de l'économie, de la politique et de la société civile. En novembre 2018, elle a déjà combattu avec succès l'initiative « pour l'auto-détermination » et en mai 2019, elle a fait campagne pour la révision de la loi sur les armes et donc, pour le maintien de la Suisse dans l'espace Schengen/Dublin.

www.initiativecontrelesbilaterales.ch

Impressum

La présente publication paraît en français, en allemand et en italien.

Rédaction : Oliver Steimann, [economiesuisse](http://economiesuisse.ch)

Réalisation : Wernlis, grafische Gestalter, Bâle

Impression : DAZ Druckerei Albisrieden AG, Zurich

Édition : Janvier 2020

©[economiesuisse](http://economiesuisse.ch) 2020

Genève

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
1, carrefour de Rive
Case postale
CH-1211 Genève 3

Zürich

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich

Bern

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3000 Bern

Lugano

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Via S. Balestra 9
Casella postale
CH-6901 Lugano

Bruxelles

economiesuisse
Swiss Business Federation
168, avenue de Cortenbergh
B-1000 Bruxelles

